

GUIDE DE PLANIFICATION DES GROUPES ORGANISÉS



McGill

RÉSERVE NATURELLE
GAULT
NATURE RESERVE



Août 2023

Table des matières

Bienvenue à la Réserve naturelle Gault!	3
Activités	3
Tarifification, réservation et paiement	3
Planifier votre visite	4
Carte des sentiers	4
Conseils vestimentaires	5
Réglementation	5
Quoi faire en cas d'urgence?	5
Sur place	6
Lieux de rassemblements et aires de pique-nique	6
Pavillon d'accueil Alice Johannsen	6
Toilettes	6
Personnes à mobilité réduite	6
Conditions générales pour les groupes – Engagement des organisateurs	7
Réglementation	8
Consignes générales	8
Étiquette sur les sentiers	8
Respect de la faune et de la flore	8
Activités interdites	9

Bienvenue à la Réserve naturelle Gault!

Une visite à la Réserve naturelle Gault permet aux participants de découvrir les richesses d'un milieu naturel protégé à travers des activités qui les font bouger et qui sont propices à l'apprentissage. Votre groupe sera accueilli par un membre de notre équipe avec une brève présentation sur la Réserve, tout en rappelant le respect des consignes pour une visite en toute sécurité.

Activités

- **Randonnée pédestre** : 25 km de sentiers de randonnée pédestre.
- **Les sommets de la Réserve** : Visite des quatre sommets.
- **Ski de fond** : 10 km de sentiers de ski de fond. Les fondeurs doivent apporter leur équipement. Des frais supplémentaires sont chargés sur place pour pratiquer le ski de fond.
- **Découvrez l'histoire naturelle de la Réserve** : Suivez notre [visite auto-guidée](#) du sentier mauve ou apprenez en plus sur la biodiversité du mont Saint-Hilaire sur notre [site Web](#).

Tarification, réservation et paiement

Tarifs journaliers

NOMBRE DE PARTICIPANTS	PRIMAIRE ET SECONDAIRE	ÉTUDES SUPÉRIEURES	GROUPE ADULTE ORGANISÉ
20 à 30	57 \$	115 \$	191\$
31 à 40	88 \$	178\$	296 \$
41 à 50	116 \$	235\$	392 \$
51 à 60	144 \$	292\$	487 \$
61 à 70	173 \$	350\$	583 \$
71 à 80	201 \$	407\$	678 \$

Taxes incluses

Important :

1. Cette tarification ne s'applique qu'aux groupes accédant par l'entrée principale au [422, chemin des Moulins en autobus](#).
2. Le ratio d'encadrement à respecter pour les groupes du primaire et secondaire est **d'un adulte** accompagnateur pour **10 étudiants**. Le groupe doit être divisé en sous-groupe de participants.
3. Un quota maximal de 80 étudiants du primaire et secondaire est autorisé quotidiennement sur le site.
4. Un quota maximal de 80 participants des autres catégories est autorisé quotidiennement sur le site.

Réservation

Pour réserver, vous devez remplir le formulaire en ligne minimum **deux (2) semaines avant**

l'activité :

- Formulaire de réservation pour les [groupes scolaires](#)
- Formulaire de réservation pour les [groupes adultes organisés](#)

La demande sera analysée et une réponse vous sera acheminée par courriel dans un délai de deux (2) jours ouvrables suivant la réception du formulaire. Des questions? Écrivez-nous à info.gault@mcgill.ca.

Paiement

Une fois votre réservation confirmée, vous recevrez une facture payable en ligne immédiatement par carte de crédit. Votre groupe sera réservé seulement lorsque le paiement sera complété.

Planifier votre visite

Carte des sentiers

Assurez-vous de télécharger la [carte des sentiers](#).

Conseils vestimentaires

- Avant de partir, consultez les **conditions de sentiers** sur notre [site Web](#).
- Porter un **pantalon long** afin de minimiser les risques de piqûres de tiques ou d'autres insectes.
- Les **bottes de marches** sont recommandées. Les sentiers peuvent être boueux avec des flaques d'eau. N'oubliez pas qu'au printemps la neige demeure plus longtemps en montagne qu'en milieu urbain.
- Les crampons sont fortement recommandés lorsque les sentiers sont glacés.

Veillez prendre note que nous ne possédons pas de casiers ou de vestiaires.

Réglementation

Un certain nombre d'activités sont incompatibles avec les objectifs qui visent la préservation et le maintien de l'intégrité des écosystèmes de la montagne. Veuillez donc **lire la réglementation à la page 8 de ce document et la faire respecter lors de votre visite.**

Quoi faire en cas d'urgence?

ATTENTION

Le réseau cellulaire est faible ou inaccessible à certains endroits

- Assurez-vous d'avoir une **trousse de premiers soins** pour votre groupe, la prévention est votre responsabilité.
- **En cas d'urgence, composez le 911 ou le 514 398-3000** (sécurité de McGill)
- Si vous avez besoin d'assistance pour une urgence, il est important de nous transmettre votre localisation le plus précisément possible et de **demeurer au même endroit jusqu'à l'arrivée des secours.**

Sur place

Lieux de rassemblements et aires de pique-nique

Les lieux de rassemblement et les aires de pique-nique sont situés aux endroits suivants :

- Entrée du sentier principal
- Derrière le pavillon d'accueil Alice Johannsen
- Sur la berge du lac Hertel

Pavillon d'accueil Alice Johannsen

Il est possible de laisser les boîtes à lunch à l'intérieur, veuillez demander à le/la préposé.e.

Le pavillon d'accueil offre également les services suivants :

- **Fontaine d'eau** à l'intérieur et à l'extérieur. *Veuillez noter que les bouteilles d'eau jetables de sont plus vendues à l'accueil.*
- Sélection de **collations** : bars énergétiques, chocolat, jus, etc.
- Variété de **produits agroalimentaires de la région** : sirop d'érable, confitures, miel, etc.

Toilettes

Les toilettes se trouvent au **pavillon d'accueil** et dans le **gîte** situé à l'aire de pique-nique du lac Hertel.

Personnes à mobilité réduite

Il est possible d'obtenir une **option de stationnement alternative** pour les personnes à mobilité réduite. Veuillez en faire la demande lors de votre réservation. Les toilettes du pavillon d'accueil et du gîte sont accessibles aux personnes en fauteuil roulant.

Conditions générales pour les groupes – Engagement des organisateurs

1. Un quota maximal de 80 étudiants du primaire et secondaire est autorisé quotidiennement sur le site.
2. Un quota maximal de 80 participants des autres catégories est autorisé quotidiennement sur le site.
3. Le ratio d'encadrement à respecter pour les groupes du primaire et du secondaire est **d'un adulte accompagnateur pour 10 étudiants.**
4. Tous les groupes doivent être divisés en sous-groupe de 10 participants.
 - Afin d'assurer la sécurité et la discipline auprès des participants, le nombre minimum d'accompagnateurs indiqué doit être respecté. Le cas échéant, certaines activités pourraient être modifiées ou annulées.
 - Sur les sentiers, vous devez marcher en sous-groupes de 10 personnes ou moins et garder une distance entre chaque sous-groupe.
5. Le groupe doit accéder à la Réserve **par autobus**. L'accès au site se fait uniquement à l'accueil principal au **422 chemin des Moulins**.
6. À titre d'accompagnateur, vous vous engagez à **faire respecter la réglementation de la Réserve naturelle Gault**.
 - Les responsables du groupe et accompagnateurs doivent **EN TOUT TEMPS** assurer la surveillance des participants et participer aux activités. Les accompagnateurs sont **responsables des faits et gestes des participants**. Nous comptons sur les accompagnateurs pour empêcher la dispersion du groupe, maintenir la discipline et encadrer le travail en équipe.
 - Veuillez prendre note que nous gardons un registre des groupes qui visitent la Réserve naturelle Gault. En cas de non-respect de cette politique, la Réserve naturelle Gault se réserve le droit de refuser l'accès pour les visites subséquentes.

7. Les activités ont lieu en cas de pluie. En cas d'annulation de votre activité, veuillez nous aviser dans les plus brefs délais pour obtenir une nouvelle date de réservation.

Aucun remboursement.

Réglementation

Consignes générales



Les randonneurs visitent le parc pour se détendre : prière d'éviter de faire du bruit.



Interdiction de fumer et vapoter.



Les animaux domestiques sont interdits.

Étiquette sur les sentiers

Restez sur les sentiers !



Il est obligatoire de demeurer dans les sentiers aménagés. Vous éviterez ainsi de compacter le sol, de piétiner les plantes rares et d'élargir les sentiers.

Code du

randonneur

Respectez les couloirs de circulation. Donnez la priorité aux randonneurs en ascension. Gardez la droite et dépassez par la gauche. Soyez courtois. Avant de dépasser, annoncez clairement et poliment votre intention, afin que les autres aient le temps de réagir.

Respect de la faune et de la flore

Ce que vous apportez, rappez-le ! Déposez les déchets et les articles



recyclables dans les contenants prévus à cette fin. Il y a des poubelles et des bacs de recyclage à l'entrée du site, au pavillon d'accueil et au lac Hertel. Ne laissez aucune trace de votre passage.



Ne pas nourrir, piéger ou chasser les animaux ou nuire à leur quiétude.



La flore est sensible au piétinement; veuillez demeurer dans les sentiers aménagés afin de réduire les impacts.



Ce qui vit ici reste ici ! Résistez à la tentation de rapporter des souvenirs. Les fleurs et les champignons sont plus utiles dans leur milieu naturel que chez vous.

Activités interdites



Faire de l'escalade, des courses d'orientation, de l'équitation, ou du deltaplane et glisser.



Se baigner dans le lac Hertel ou y naviguer ou y pêcher.



Rouler à bicyclette.



Opérer un drone ou tout autre objet téléguidé.



Allumer un feu, faire un BBQ.

Pour plus d'information, nous vous encourageons à explorer notre [site Web](#) ou à nous contacter : info.gault@mcgill.ca